



**PROGRAMME D'ANIMATION
D'INITIATIVES DE CULTURE
SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET
INDUSTRIELLE EN NOUVELLE-AQUITAINE**

Règlement 2025

👉 La science pour tous, partout

La Région Nouvelle-Aquitaine soutient la diffusion de la culture scientifique, au-travers de diverses actions pilotées par les quatre Centres de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CCSTI) du territoire et NACSTI, l'association qui les regroupe pour la conduite des actions mutualisées. *Le Programme d'animation d'initiatives de culture scientifique en Nouvelle-Aquitaine (PAI) est l'une de ces actions phares intégrées dans les programmes annuels d'actions des CCSTI, piloté par NACSTI.*

L'objectif principal de ce programme est de permettre à des **structures** de développer des actions de Culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) ou d'en intégrer dans leur programmation (que ce soit leur cœur de métier ou non), tout au long de l'année, **en proposant un accompagnement financier**. Souhaitant une **diffusion large et homogène** de la culture scientifique sur tout le territoire de Nouvelle-Aquitaine, vers **tous types de publics**, toutes les formes de médiation sont bienvenues dans ce programme.

👉 Thématiques 2025

Pour cette édition 2025, ce programme d'animation met à l'honneur **3 thématiques**

Thématique 1 – CSTI : faire pousser des elles

Trouver des solutions aux enjeux actuels nécessite de mobiliser toutes les forces vives. Pourtant dans de nombreux domaines scientifiques (notamment les sciences de l'ingénieur, la physique, les mathématiques...) les femmes sont sous-représentées. Face aux défis cruciaux que représentent les transitions écologiques, énergétiques, technologiques, sanitaires, les sciences et l'innovation jouent un rôle central et, afin de maximiser nos chances de réussite, il est indispensable d'arriver à mobiliser un maximum de talents, sans distinction aucune.

En effet, la diversité enrichit les perspectives, facilite la génération d'idées novatrices, permet l'identification de questions pertinentes et la naissance de solutions créatives. La pluralité des expériences, compétences et modes de pensée permet la consolidation des sciences, ainsi plus à-même de répondre aux défis complexes de notre époque.

Pourtant, il existe une exclusion des filles de certains domaines scientifiques. Une des raisons est l'impact très fort des représentations culturelles sur l'appétence des jeunes filles pour les loisirs, filières et métiers scientifiques et techniques, et ce, dès le plus jeune âge. Des leviers existent pour essayer d'inverser la tendance, comme une augmentation de représentation ou la mise en relation de filles et femmes avec des modèles féminines témoignant de leur parcours, ouvrant ainsi le champ des possibles, mais le chemin qui mène à l'égalité d'accès reste long. Nous devons permettre aux jeunes filles de se sentir légitimes dans les sciences.

Cette thématique du PAI a ainsi pour objectif de d'accompagner des actions de médiation qui sensibilisent les filles et les femmes aux loisirs, filières et métiers scientifiques et

techniques. Les filles et femmes peuvent ne pas être les seules bénéficiaires de ou des action-s proposée-s.

Exemples, non exhaustifs, d'actions qui pourraient être accompagnées :

- Vous souhaitez organiser des rencontres entre citoyens et scientifiques et mettez particulièrement en avant des chercheuses, ingénieures, techniciennes, doctorantes ;
- Vous prévoyez de créer et animer une ressource de médiation « Femmes et sciences » ;
- Vous programmez une exposition qui met en avant les femmes scientifiques de ces dernières années ;
- Vous envisagez de créer une ressource qui valorise des femmes qui œuvrent dans différents domaines scientifiques comme l'informatique, la physique, etc.

Thématique 2 – CSTI et industrie

Science et industrie forment un duo particulièrement intéressant dans le développement du progrès et de l'innovation. Quand certaines connaissances scientifiques trouvent des applications pratiques dans l'industrie, cette dernière mobilise des moyens pour la rendre accessible à grande échelle. En utilisant des connaissances scientifiques, en partenariat avec la recherche publique ou via de la recherche privée, elle fait avancer les connaissances scientifiques nécessaire au développement des techniques et technos.

Pourtant, pour que cette synergie soit effective et les usages des découvertes efficaces et vertueux, il semble indispensable que les sciences qui sous-tendent le fonctionnement de dispositifs (actuels et anciens) soient diffusées et comprises.

La compréhension des innovations, de leur fonctionnement et impact potentiel participera, entre autres, de la réussite des différentes transitions en cours. Certaines sciences qui se font en industrie peuvent permettre de réenchanter un avenir incertain, notamment lorsqu'elles s'appuient sur des particularités locales et ancrées dans le territoire et respectent la Nature.

Au travers de cette thématique du PAI, nous souhaitons soutenir des actions de médiation qui mettent en lumière de la science industrielle néo-aquitaine passée, présente et future ; à destination de tous publics, pour une meilleure compréhension des enjeux actuels locaux et globaux et de solutions étudiées par le tissu industriel régional.

Exemples d'actions :

- Vous souhaitez organiser des visites d'entreprises à du grand public pour découvrir la science appliquée qui s'y fait ;
- Vous travaillez avec une entreprise de votre territoire sur la création d'un outil de médiation autour d'un sujet scientifique en lien avec son activité et ses applications concrètes
- Vous voulez développer une ressource de médiation qui explique les sciences appliquées à votre projet/produit avec l'aide d'une structure pro de la médiation du territoire

Thématique 3 : CSTI Généraliste

Afin de pouvoir accompagner toute structure souhaitant proposer de la CSTI, nous proposons un programme *généraliste*, non thématisé, malgré les priorités thématiques fixées. Ainsi, tous les domaines scientifiques et techniques peuvent être abordés. Ce programme vous invite à créer, consolider, diffuser plus largement une offre nouvelle ou existante et de faire état de la large palette d'acteurs de CSTI dont bénéficie la Nouvelle-Aquitaine. **Attention, les projets s'inscrivant dans cette thématique ne seront pas prioritaires.**

👉 Objectifs 2025 de ce programme

- ▶ **Sensibiliser** le grand public à la culture scientifique, permettre à chacun de découvrir les sciences et techniques de son territoire, les métiers et les filières ;
- ▶ **Favoriser le partage** de savoirs et les échanges entre les scientifiques et les citoyens ;
- ▶ Permettre à tous les publics de **mieux s'approprier les enjeux des évolutions scientifiques** et ainsi favoriser une participation active au débat public ;
- ▶ **Stimuler l'intérêt pour la science, la curiosité** à l'égard des carrières scientifiques et susciter des vocations, notamment chez les filles et les femmes
- ▶ Permettre aux acteurs de CSTI de **développer leur offre de médiation**
- ▶ Rendre **plus équitable et accessible** l'offre de culture scientifique dans le territoire Nouvelle-Aquitaine

👉 Calendrier

- ▶ Lancement du programme le **28 novembre 2024**
- ▶ Réponses acceptées jusqu'au **31 janvier 2025 à 23h59** – **AUCUN PROJET RECU PASSE CE DELAI NE SERA EXAMINE.**
- ▶ Comité de sélection **17 et 18 février 2025**
- ▶ Retours du comité de sélection **semaine du 24 2025**
- ▶ Clôture du programme au **31 décembre 2025**

👉 Répondre à l'appel à projet

Pour répondre à cet appel à projet, merci de remplir le formulaire d'inscription en ligne **avant le 31 janvier 2025 à 23h59**

ACCEDEZ AU FORMULAIRE

Les réponses à ce PAI se font via un formulaire en ligne sur la plateforme [FRAMAFORMS](#). Nous vous invitons à préparer votre réponse sur papier libre avant de la soumettre via le formulaire.

Il vous sera possible d'enregistrer un brouillon de votre formulaire lors de votre soumission **seulement si vous avez auparavant [créé un compte](#) sur la plateforme et que vous êtes connecté-e lors de votre réponse.** Vous aurez alors accès au bouton « Enregistrer le

brouillon » sur lequel il vous suffit de cliquer pour sauvegarder votre progression. Pour revenir plus tard et retrouver vos réponses, il vous suffira de retourner sur l'URL une fois connecté-e à votre compte FRAMAFORMS.

ATTENTION : Une fois que vous aurez soumis votre réponse définitive, vous ne pourrez pas revenir en arrière.

Suite au dépôt de votre projet, vous recevrez une copie de vos réponses dans un e-mail qui contiendra :

- Les informations en format texte brut dans le corps du mail ;
- Un lien FRAMAFORMS qui vous renverra vers votre récapitulatif, **que vous ne pourrez ouvrir seulement si vous disposez d'un compte et que vous étiez connecté-e lors de votre réponse.**

Si vous ne recevez pas le mail qui récapitule votre projet, c'est que ce dernier n'a pas été déposé ! Rapprochez vous de votre coordinateur ou coordinatrice territorial-e.

Pour vous aider à préparer votre projet, voici les champs qui vous seront demandés dans le formulaire :

- Thème du PAI choisi
- Raison sociale de votre structure
- Adresse
- Code postal
- Ville
- Vos Prénom et NOM
- Votre fonction au sein de la structure
- Numéro de téléphone
- E-mail
- L'intitulé de votre projet
- Résumé synthétique de votre projet
- Description détaillée de votre projet
- Dates et lieux envisagés (dans le cadre d'une diffusion d'outil ou d'organisation d'événement)
- Les publics ciblés par le projet
- L'affluence attendue
- Calendrier de votre projet
- Les partenaires impliqués sur le projet
- Les référents scientifiques
- L'aide financière demandée, en euros hors taxe
- Un budget prévisionnel du projet sera à téléverser au format PDF
- Vous pourrez aussi joindre 3 documents complémentaires

👉 Modalités et cadre d'intervention

Les actions accompagnées par ce programme devront être réalisées **entre la date de réception du courrier de labellisation et le 31 décembre 2025.**

Au vu de la demande chaque année de plus en plus importante, **tous les projets ne pourront pas être accompagnés**. Ainsi le comité de labellisation **privilégiera les projets de médiation réunissant le plus grand nombre de critères exprimés ci-dessous**.

Les projets déjà financés par la Direction Enseignement supérieur et Recherche du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine ou déjà financés par du SAPS ne pourront pas être soutenus. Par ailleurs, les événements professionnels ne sont plus éligibles à un accompagnement financier.

Critères de sélection privilégiés :

- Le projet **s'inscrit dans une des deux thématiques spécifiques** ;
- L'action (ou les actions) sera diffusée sur un ou plusieurs **territoires sur lequel/lesquels l'offre de CSTI est rare** ;
- Le projet implique de nombreux **partenaires** ;
- Le projet propose une ou plusieurs actions de **médiation originale** et/ou met le participant dans une **position d'acteur** (manipulation, expérimentation, interaction) ;
- Le projet permet la mise en contact des publics avec une- ou plusieurs expert-e-s ;
- Le projet est déposé par une structure n'ayant jamais été accompagnée par le PAI auparavant.
- Le projet peut être reprogrammé, transposé, transféré.
- La structure répondante est basée en Nouvelle-Aquitaine
- Le projet **prend en compte des dimensions ADEI** (accessibilité, diversité, équité, inclusion)¹

Modalités règlementaires

- L'aide accordée aux projets ne pourra pas dépasser **4000€ HT**
- L'aide accordée ne pourra pas dépasser **75% du budget global du projet**
- L'aide accordée ne pourra concerner que des postes de dépenses **directement en lien avec la médiation** (Achat de matériel et RH, voir ci-dessous)

Dépenses éligibles

- Les **frais de ressources humaines** liés à la conception, la coordination, l'animation, la diffusion de l'initiative ;
- Les **achats de matériel et prestations** directement en rapport avec la médiation (peuvent, par exemple, être pris en charge les frais de repas d'un-e intervenant-e mais pas un buffet servi aux participants à la fin d'une conférence)
- Le **bénévolat** pourra être valorisé dans votre budget à hauteur de 10% maximum du montant global du projet.

Les projets sans référent-e scientifique ne sont pas éligibles.

Les référent-e-s scientifiques sont des expert-e-s du sujet abordé (ingénieurs, enseignants-chercheurs, etc.) – *vous pouvez vous rapprocher de la coordination territoriale si vous êtes à la recherche d'un référent-e*

¹ Pour vous accompagner dans vos démarches d'inclusion des publics, retrouvez tous les outils développés dans le cadre du projet européen IMOVE : https://imoveproject.eu/?page_id=780&lang=fr

👉 Valorisation de l'initiative

En contrepartie de l'accompagnement, vous vous engagez à :

- ▶ Faire apparaître le **logo de la Région Nouvelle-Aquitaine** sur tout outil de communication en lien avec l'initiative et indiquer le soutien de la Région dans toutes vos communications ;
- ▶ Rédiger **une publication de valorisation** de votre projet sur la plateforme [Echosciences Nouvelle-Aquitaine](#) et y annoncer les dates des événements en lien avec le projet (s'ils sont ouverts à tous) ;
- ▶ À renseigner le questionnaire bilan qui vous sera transmis.
- ▶ Un bilan financier de l'action pourra vous être demandé.

👉 Le Comité de sélection

Il sera composé de représentants de la Région Nouvelle-Aquitaine, de NACSTI, de Cap Sciences, de l'Espace Mendès France, de Lacq Odyssee et de Récréasciences et :

- ▶ Mettra en lien les structures avec des **référents scientifiques** si le besoin s'en fait ressentir ;
- ▶ Veillera à la **pertinence et à la cohérence** des initiatives proposées ;
- ▶ Accompagnera au besoin à la **mise en réseau** des acteurs ;
- ▶ Veillera à ce que l'ensemble des projets accompagnés constitue une **programmation cohérente et homogène sur le territoire** ;
- ▶ Veillera à ce que la proposition **réponde aux enjeux et objectifs fixés par le programme.**

👉 Versement de l'aide financière

Les aides financières allouées dans le cadre de ce programme sont **attribuées sur facture** :

- ▶ Si vous souhaitez utiliser l'enveloppe attribuée pour prendre en charge des dépenses facturées par un prestataire, vous pouvez lui demander de **facturer directement NACSTI** (adresse de facturation : *NACSTI, Hangar 20 Quai de Bacalan, 33300 BORDEAUX*)
- ▶ Si vous faites l'avance des frais, **facturez NACSTI** à hauteur du montant dépensé, en joignant une copie de la (ou des) facture-s que vous avez payée-s.

Les factures sont à transmettre par e-mail à s.lahitete@nacsti.fr ou au coordinateur territorial (*cf. contacts ci-après*)

Sur les factures doivent apparaître les mentions suivantes :

- ▶ **L'objet de facturation** qui doit contenir **la thématique du programme dans lequel s'inscrit le projet** et la **structure** qui le porte ;
- ▶ La **date** de facturation ;
- ▶ Un **numéro** de facture ;
- ▶ **L'adresse** de facturation : NACSTI c/o Cap Sciences Hangar 20, Quai de Bacalan, 33300 BORDEAUX ,

- ▶ Si la structure qui facture n'est pas assujettie à la TVA, veillez à bien faire apparaître **la mention de TVA**
- ▶ Le numéro **SIRET** de la structure qui facture
- ▶ Les modalités et délais de paiement

Les factures devront être accompagnées d'un **relevé d'identité bancaire**. **Seules les factures de dépenses éligibles seront prises en compte**

📌 **Contacts**

Les coordinations se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans le dépôt de votre projet.

Coordination générale - NACSTI

Simon LAHITETE

s.lahitete@nacsti.fr

07 81 11 90 75

Cap Sciences (Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne)

Françoise FOURNIE

f.fournie@cap-sciences.net

Emma GAUTRON

e.gautron@cap-sciences.net

Espace Mendès France (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne)

Justine SASSONIA / Céline NAULEAU (Deux-Sèvres, Vienne) / Chrystelle MANUS

(Charente, Charente-Maritime)

justine.sassonia@emf.ccsti.eu

celine.nauleau@emf.ccsti.eu

chrystelle.manus@emf.ccsti.eu

Lacq Odyssée (Landes, Pyrénées-Atlantiques)

Séverine MARCQ (Pyrénées-Atlantiques)

severine.marcq@ccsti6440.org

Thomas KERAMPRAN (Landes)

thomas.kerampran@ccsti6440.org

Récréasciences (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne)

Sélim ENNJIMI

s.ennjimi@recreasciences.com